

PRIX - CONDITIONS DES PAIEMENTS DES COTISATIONS ET AUTRES FRAIS

Le montant par période des cotisations scolaires constitue un forfait basé sur les frais généraux de l'établissement augmenté d'un droit d'entrée seulement la première année, et de frais déductibles de réservation de place, chaque année scolaire. Les appels à cotisations sont effectués sur les deux périodes pédagogiques (au semestre).

Tous les frais supplémentaires (transport, examens, voyage scolaire, activités périscolaires, ...) ne sont pas compris dans la cotisation initiale.

CATÉGORIE DE COTISATION	ENTREPRISE ET NATIONALITE DE L'ENFANT	FRAIS DE 1ère INSCRIPTION (Droit d'entrée avec la facture 1ère période)	FRAIS DE RÉSERVATION DE PLACE	COTISATION SCOLAIRE 1ère PÉRIODE	COTISATION SCOLAIRE 2ème PÉRIODE	FRAIS DE CANTINE PAR PÉRIODE
A	Enfants des sociétés Fondatrices ET adhérentes de l'école ET De l'Ambassade de France	100 000 DZD	70 000 DZD	600 000 DZD	600 000 DZD	70 000 DZD
B	Enfants Autres Catégories (Union européenne et Hors Union européenne)			825 000 DZD	825 000 DZD	

- (1) Accor, BNP Paribas, CFAO, Danone, Promasidor, Renault, Sanofi, Schlumberger, Schneider Electric, Société Générale, Total, Bergerat Monnoyeur, Lafarge, Saipem, Suez, Tango, General Electric
- (2) Les cotisations annuelles scolaires sont calculées sur la base d'un euro à 145 dinars. Dans l'éventualité d'une évolution supérieure à plus ou moins 5% du taux de change, le comité de gestion se réserve le droit d'ajuster les cotisations scolaires en cours d'année 2025-2026